

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 JUIN 2018

Délibération
n° 2018.06.259

Participation de
GrandAngoulême au
financement de
l'Ecole Européenne
Supérieure de l'Image
(EESI) pour l'année
2018

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, André BONICHON à François NEBOUT, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Bernard DEVAUTOUR à Zahra SEMANE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Philippe VERGNAUD à Xavier BONNEFONT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Laïd BOUAZZA, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.259**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : Monsieur FOURNIE

**PARTICIPATION DE GRANDANGOULEME AU FINANCEMENT DE L'ECOLE EUROPEENNE
SUPERIEURE DE L'IMAGE (EESI) POUR L'ANNEE 2018**

Née de la réunion des Écoles d'art d'Angoulême et de Poitiers au sein d'un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), l'École européenne supérieure de l'image (EESI) propose des formations reconnues dans le réseau européen de l'enseignement artistique supérieur.

L'EESI – site d'Angoulême contribue à alimenter fortement l'écosystème Image du territoire de GrandAngoulême. Elle est l'une des écoles les plus importantes de bande dessinée en France et en Europe et accueille 200 élèves par an sur le site d'Angoulême.

Initialement subventionnée, par le ministère de la Culture et de la Communication, le conseil régional Nouvelle-Aquitaine et les villes d'Angoulême et de Poitiers, GrandAngoulême a adhéré à l'EPCC en 2017. Ainsi, il a été convenu que sa participation serait croissante à hauteur de 100K€ en 2017, 140K€ en 2018 et 210K€ en 2019.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie, emploi du 20 juin 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement de la contribution financière annuelle à l'École européenne supérieure de l'image qui s'élève à 140 000 € pour 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 juillet 2018

Affiché le :

03 juillet 2018